

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relatif à la compétence des gardes forestiers en matière de constatations de délits de chasse. (N° 439, année 1919.)

(Nommée le 5 septembre 1919.)

MM.

1^{er} BUREAU : BOUDENOOT.

2^e — LARÈRE.

3^e — GUILLOTEAUX.

4^e — Guillaume POULLE. *Secrétaire Rapp.*

5^e — FABIEN-CESBRON.

6^e — MAGNY. *Président*

7^e — BELHOMME.

8^e — Alexandre BÉRARD.

9^e — MILAN.



Le 21 mai de 9 7^h 1919
Général de la Commission de Maguy
Le Président de la Commission de Maguy
Le Secrétaire de la Commission de Maguy

La Commission a en considération le projet de
désigner M. Poulle comme rapporteur

Le Secrétaire
J. Poulle

Le Président
Maguy